



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA HEUNIERE DU 9 SEPTEMBRE 2021

Date de convocation : mardi 3 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le 9 septembre, à vingt heures et cinq minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni en mairie de la Heunier. Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

Etaient présents : Jérôme FOUCHER, Jonathan RESSE, Loïc BUISSON, Florence ROPARS, Céline DA SILVA, Jean VAREN, Jacques GIGANT, Anne-Sophie RIGOLOT.

Etaient absents ou excusés : Daniel LAVEILLE, Alexandre BOURGEOT.

Extérieur présent : Philippe SAMSON, Christian DAUXAIS

Secrétaire de séance : Anne-Sophie RIGOLOT

1/ Propriété TREGUIER.

Monsieur le maire fait part aux membres du conseil de la plainte que Monsieur Tréguier Gilbert a formulé auprès du préfet à l'encontre de l'actuel et de l'ancien maire.

Il invoque un intérêt personnel de l'ancien maire par le vote d'une OAP sur la propriété TREGUIER sous le mandat de Monsieur SAMSON.

Ce courrier a fait l'objet d'une réponse de la part du préfet qui rappelle au plaignant que le PLU a fait l'objet d'une enquête publique à laquelle il n'a pas répondu et que l'OAP est en accord avec les dispositions du PLU.

2/ Délibération modificative de budget en section d'investissement chapitre 20 ligne budgétaire 2051.

Un ajustement du budget a été proposé en commission budgétaire du 30 août 2021.

Il est proposé de reporter la somme de 625 euros de la ligne budgétaire 2315 installation matériel à la ligne budgétaire 2051 cession de licences (logiciel).

La proposition de délibération est adoptée à l'unanimité.

3/ Points travaux fossé du cimetière (déclaration Sogelink DT/DICT, début travaux).

Les déclarations Sogelink auprès des soumissionnaires ont toutes été effectuées.

Les travaux de rénovation du fossé du cimetière se dérouleront du 4 au 8 octobre 2021.

4/ Délibération sur le devis de débroussaillage des bords de la D531 rue du Buisson Marie (rampe du pont).

Le devis de l'entreprise Buisson SARL pour un montant de 744€ est accepté à l'unanimité.

5/ Délibération sur le devis des travaux de taille de haie et broyage du terrain impasse des Merisiers (terrain communal enclavé).

Plusieurs riverains ont demandé l'entretien des espaces verts du terrain communal impasse des Merisiers.

Le devis proposé par l'entreprise Buisson SARL pour un montant de 1140€ est accepté à l'unanimité.

6/ Retour information élaboration SCOT et début d'étude de travaux pour modification PLU.

Il n'y aura pas d'extension sur les terres agricoles,

La priorité sera portée sur les « dents creuses »,

Il faudra étudier la possibilité de nouvelles OAP,

La zone d'activité au nord est de la commune sera probablement inscrite dans le nouveau SCOT,

Il n'y a aucune nouvelle information au sujet du tout à l'égout.

7/ Point sur la situation et les actions déjà menées sur l'état de vétusté de la route du Vieux Château suite aux travaux ENEDIS ligne HT Macarthur Glen.

Suite aux travaux d'ENEDIS route du Vieux Château, les réparations du revêtement de la route effectués par l'entreprise ACMTP ne tiennent pas dans le temps et continuent de se dégrader.

Après plusieurs échanges par mail avec SNA pour savoir qui de leurs services est le maître d'œuvre sur ce dossier, l'information n'est toujours pas connue à ce jour.

Daniel Laveille et Florence Ropars sont missionnés pour se déplacer à SNA et essayer d'en savoir plus.

En attendant, par mesure de sécurité, proposition est faite d'installer des panneaux de signalisation de danger : chaussée déformée, trous en formation. Une communication Facebook sera publiée à ce sujet.

Ce point sera abordé lors de la prochaine commission technique.

8/ Point communication, compte rendu de réunion communication du 06 septembre 2021.

9/ Divers.

- point dossier bassins versants et police de l'eau pour les noues du lotissement du Clos :

Le dossier est en cours avec la participation de M. Zimmerman, responsable du service à la SNA.

Le courrier sur le non respect des clauses techniques et réglementaires par le lotisseur Altitude reste à rédiger par les membres de l'association du Clos, avec la collaboration de la mairie et l'assistance et validation juridique de SNA (demande à faire).

- série de tentatives de cambriolage dans le village et demande d'éclairage de nuit de plusieurs habitants pour la sécurité des biens et des personnes :

Suite à une série de tentative de cambriolage dans le lotissement du clos, plusieurs riverains ont demandé à garder l'éclairage public allumé toute la nuit. La demande ne venant pas officiellement du bureau de l'association et pour une question d'équité, la demande est refusée à l'unanimité.

- relance dossier caméra vidéo-protections :

La mairie est inscrite à la commission intercommunale de lutte contre la délinquance, ce qui lui permet de bénéficier de prix de groupe par regroupement de communes. Le sujet de la relance des demandes de subvention du dossier « caméras de surveillance » sera discuté en commission technique, après un nouveau chiffrage par la commission intercommunale sous l'égide de SNA.

- point SIVOS et rentrée scolaire :

Renouvellement de la commission convention harcèlement du personnel. Possibilité pour le SIVOS d'y adhérer auprès du centre de gestion de l'Eure, chaque cas étant facturé 300€.

Le dossier pour l'école numérique a été déposé par la directrice de l'école de Douains et accepté. Même si les subventions couvrent les frais à hauteur de 70%, cette dépense n'était pas prévue dans le budget. Le SIVOS doit délibérer à ce sujet.

Un membre du personnel bénéficie d'une formation sur les dossiers retraite.

Point positif : il y a eu une réunion de pré rentrée

Point négatif : la mairie n'est toujours pas en copie des comptes rendu de réunion.

- actions à reprendre pour la mare rue du Poirier Jaune suite à la réclamation d'une riveraine (curage ?) :

La riveraine demande toujours à supprimer le merlon qui retient l'eau dans la marre et crée des infiltrations d'eau dans son sous sol. Mais cela va poser un problème de circulation et captage de l'eau. La seule action possible de la mairie est de maintenir un niveau d'eau minimum.

La compétence de l'eau et des bassins versants étant reprise par SNA à partir du 15-09-21, SNA est sollicité sur ce dossier.

- avancement dossiers achats décoration de Noël :

Les anciennes décorations de Noël sont en fin de vie. Des réparations seraient inutiles car non pérennes.

La décision modificative de budget ligne 2315 permettant une augmentation du poste investissement d'installation matériel / outillage, il est décidé d'investir dans l'achat de 9 nouvelles décorations de lampadaires et de 2 guirlandes de 20 mètres pour décorer la mairie.

- invasion de rats-gondin dans le village (demande en préfecture pour éradication) :

Une demande d'éradication va être faite en préfecture.

- travaux au rond point de l'imprimerie :

Ils consistent en le doublement des voies d'arrivée au rond point dans les 2 sens Vernon / Pacy.

La route de Pacy à Vernon va également passer en 2 fois 2 voies avec un rail central.

- Le sujet du renouvellement du contrat de salage sera abordé lors de la prochaine commission technique.
- Monsieur le maire confirme l'installation dans la commune d'un nouveau garage pour véhicule, sous le statut d'auto entrepreneur.
- Une habitante de la cours Murette à demandé que soit effectuée la taille d'un arbre dont les branches rayent les voitures.
- L'organisation d'actions à l'occasion d'octobre rose sera abordée lors de la prochaine commission communication, ainsi que les nouvelles consignes de tri pour lesquelles les habitants ont reçu un courrier du SETOM.
- Quatre panneaux de rue sont à remplacer.
- Les plages horaires de l'éclairage public seront revues lors de la prochaine commission technique.

Prochaine commission technique : 28 septembre 2021 à 20h

Prochaine commission urbanisme : 21 septembre 2021 à 20h

Prochaine commission communication : 13 octobre 2021 à 20h

Prochaine réunion du conseil municipal : 21 octobre 2021 à 20h

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h17.